



Rapport d'orientation budgétaire 13 février 2019

Préambule

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) a vocation à éclairer les choix budgétaires qui détermineront les priorités et l'évolution financière de la commune.

Il est une étape obligatoire avant le vote du budget

Il est régi par l'article L 2312-1 du Code des collectivités territoriales.

« Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal, dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L. 2121-8. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique. »

La situation internationale

A l'inverse du début 2018, la conjoncture économique mondiale devient morose avec des risques majeurs qui viennent de différents horizons

- Regain des tensions commerciales, notamment entre les USA et la Chine, même si des négociations sont en cours pour trouver un accord
- Risque de baisse de la consommation en Chine
- Resserrement des politiques économiques et financières et fin des politiques monétaires accommodantes
- Risques politiques accrus dans de nombreux pays
- Retour du risque financier (banques et dettes d'état)

La zone Euro

- La dynamique de la croissance de la zone Euro se ralentit en 2019 dans toute la zone avec des différences sensibles selon les pays. En moyenne : 2,4 % en 2017, 2,1 % en 2018
 - Causes de la baisse :
 - Ralentissement de la consommation des ménages
 - Baisse des investissements des entreprises
- Risques politiques
 - Brexit
 - Crises dans plusieurs pays
- Une inflation en hausse. Elle devrait peser sur le pouvoir d'achat des ménages

La situation en France

- La situation dans la zone euro influe sur la tendance en France
- La croissance française est en dessous de la moyenne de la zone euro depuis plusieurs années. L'INSEE prévoit 1,5% en 2019 (en baisse par rapport aux estimations initiales). Le FMI a aussi baissé ses prévisions
- La crise sociale des Gilets Jaunes va avoir des répercussions sur les déficits publics (< à 3% du PIB en 2019)
- Retour à une inflation de 1,8% en 2018. 1,5% prévus en 2019
- Les faiblesses demeurent
 - Large déficit du commerce extérieur
 - Une production industrielle nationale insuffisante qui empêche la France d'optimiser sa situation et la pénalise au niveau du chômage

Le secteur public communal

- Les dépenses de fonctionnement repartent à la hausse en 2017
 - 2013 : + 3,4 %, 2014 : + 2,1 %, 2015 : + 1,7 %, 2016 : - 0,2 %
2017 : + 1,4 %
 - Des différences notables selon la taille des communes (plus faible augmentation dans les grosses collectivités)
- Les recettes de fonctionnement avaient diminué en 2016. Elles ont progressé de 1,9 % en 2017 pour le secteur communal
- Les dépenses d'investissement ont cessé de reculer : + 8,2 % en 2017
- L'endettement du bloc communal continue de progresser :
+ 1,3 % en 2016 et + 1,7 % en 2018

La loi de finances 2019

- Réaffirmation du triple objectif d'assainissement des finances publiques à l'horizon 2022. Réduction de
 - 2 points de PIB du déficit public
 - 3 points des dépenses publiques
 - 5 points de PIB de la dette publique
- Cet effort se traduit pour les collectivités par 13 Md€ d'économies sur les dépenses de fonctionnement. Il concerne les 319 collectivités les plus importantes avec un processus de contractualisation.
Réticence des collectivités concernées
- L'endettement est placé sous surveillance. Suivi spécifique des ratios d'endettement pour les collectivités de plus de 10 000 habitants

La loi de finances 2019

- Les concours financiers de l'état sont quasiment stables
La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) est maintenue à 26,9 Md€. Le calcul par commune peut varier sensiblement
- Taxes locales et Taxe d'Habitation
 - La loi de finance reprend la promesse d'exonérer 80 % des ménages de la TH sous forme de dégrèvement
 - En 2019, deuxième tranche de dégrèvement progressif de la TH pour 80% des ménages
 - Les dégrèvements sont intégralement compensés sur les bases de 2017
- Une réforme globale du financement des collectivités est en cours d'étude et pourrait intervenir dès 2020
- Le calcul de la réévaluation forfaitaire des bases locatives aboutit à un taux de 2,2% en 2019

La loi de finances 2019

- Les dotations de soutien à l'investissement
Globalement maintenues à 2,2 milliards € dont 1,8 Md€ pour les communes

- Le système de péréquation (FIPC)
Le FIPC n'évolue pas en 2019.
Différences dans les modalités de calcul qui peuvent entraîner des variations. Pour Trévoux : 22 000 € en 2017 et 29 000 € en 2018

- Les ressources humaines et la masse salariale
 - Pas d'augmentation générale des salaires à prévoir.
Augmentations individuelles et changements d'échelon ou de grade
 - Poursuite de la mise en œuvre du Parcours Professionnel des Carrières et Rémunérations (PPCR) en 2019 après le gel de 2018.
Incidence sur la masse salariale

Situation de Trévoux fin 2018

- Les dépenses de fonctionnement subissent les incidences des facteurs suivants
 - Augmentation du poste fluides : Gaz (+40K€ + électricité + eau suite aux travaux dans la piscine), hausse des carburants
 - Litige de facturation avec ENEDIS et poste contentieux en hausse
- Une capacité d'autofinancement qui reste élevée grâce à une maîtrise des dépenses
- Une contribution au fond de péréquation des ressources intercommunales de 29 K€ (n'existait pas en 2016)
- Un niveau de dette au plus bas depuis 2002, diminué de 37 % depuis le début du mandat (voir tableau)
- Pas d'augmentation des impôts locaux durant toute la durée du mandat

Les enjeux pour 2019

- Maintien de la capacité d'investissement malgré l'impact du financement du Groupe Scolaire
- Préparation de nouveaux projets stratégiques pour l'avenir et le développement de Trévoux
 - Arrivée du BHNS
 - Rénovation de la salle des fêtes
 - Echappée bleue (Voie mode doux de Coblenche à Lyon)
 - Environnement de l'écoquartier (accès, trottoirs, infrastructures associatives, etc.)
 - Rénovation du centre historique

Recettes et dépenses de fonctionnement

Capacité d'autofinancement

	CA 2017	Budget 2018 + DM	CA 2018 Provisoire	Avant budget 2019	2020	2021	Remarques / hypothèses
Dépenses courantes de fonctionnement	4 851	5 105	5 066	5 172	5 243	5 316	
011 Charges à caractère général	1 604	1 711	1 711	1 711	1 728	1 745	1 % en 2020 et en 2021 2,5 % en 2019 puis 2,0 % sur base de 2019.
012 Charges de personnel	2 435	2 544	2 544	2 608	2 660	2 713	
65 Autres charges courantes	789	828	782	830	830	830	
FIPC	23	22	29	23	25	28	
Recettes courantes de fonctionnement	6 437	6 391	6 813	6 494	6 587	6 686	
13 Atténuation de charges	4	5	10	5			1% / an sur base 2019 2,2 % en 2019 puis 2% sur les taxes fiscales (3 070KE en 2019)
70 Produit des services	330	359	400	360	364	367	
73 Impôts et taxes	4 449	4 617	4 717	4 710	4 804	4 900	
74 Dotations, subventions	1 152	1 110	1 130	1 130	1 130	1 130	
75 Autres produits de gestion courante	291	282	285	289	289	289	
77 Produits exceptionnels et divers	193		271				
Excédent brut de gestion	1 586	1 286	1 747	1 322	1 344	1 370	
66 Charges financières	158	147	143	132	116	100	
CAF Brutes hors exceptionnel	1 235	1 139	1 333	1 190	1 228	1 270	
Remboursement du capital	544	517	517	535	525	492	
CAF nette hors exceptionnel	691	622	816	655	703	778	
Taux de CAF	10,73%	9,73%	11,98%	10,09%	10,67%	11,64%	

Tableau des investissements

Les investissements (hors GS)

	CA 2017	Budget 2018 + DM	CA 2018 Provisoire	Avant budget 2019	2020	2021
Recettes d'investissement						
CAF Brute	1 235	1 139	1 333	1 190	1 228	1 270
Taxe d'aménagement	338	178	245	200	200	200
FCTVA	329	270	260	250	250	250
Total	1 902	1 587	1 838	1 640	1 678	1 720
Dépenses d'investissement						
Remboursement Emprunts ville	544	517	517	535	525	492
Total	544	517	517	535	525	492
Disponible	1 358	1 070	1 321	1 105	1 153	1 228

Les dépenses d'équipement 2018

En 2018, près de 1 650 000 € ont été réalisés ou engagés.
Les principaux postes sont les suivants

Poste de dépense	Montant
Aménagement du bas port	250 000
Aménagement sécurité voierie	330 000
Travaux de voierie, trottoirs	320 000
Réseaux ; rue Montsec, des Tours,	200 000
Groupe scolaire : études, concours, travaux MO	170 000
Gros travaux sur bâtiments	200 000
Matériel et véhicules CT	60 000
Travaux et matériel écoles	40 000

Les investissements 2019

Le programme d'investissement reste à un niveau élevé :
1,6 M€ de crédits nouveaux. Les principaux chantiers

Nature	Crédits 2019
Ecoles : travaux et équipements	127 000 €
Voierie et réseaux	630 000 €
Bâtiments	230 000 €
Salle des fêtes : études et première tranche travaux	230 000 €
Matériel et véhicules centre technique	100 000 €
Aménagements touristiques (dont estacade 50 K€)	120 000 €
Accessibilité	82 000 €
Equipement sportifs	50 000 €

Le groupe scolaire : programmation et financement

- La réalisation du Groupe Scolaire poursuit selon le programme établi.
Ouverture prévue en 2020
- Il s'agit d'un équipement primordial pour l'avenir de la commune
- Il couvrira les besoins pour les décennies à venir
- Il offrira des conditions d'apprentissage excellentes pour les enfants et le travail des enseignants
- Sa réalisation a été rendue possible grâce au fort désendettement de la commune (de 12 M€ en 2013 à 5,876 M€ au 1/1/2019)
- Ainsi la commune ne conservera que 2 GS, ce qui limitera les coûts de fonctionnement (3 GS prévus dans le projet initial)
- Cout : 9 360 000 TTC €. Financé par
 - un emprunt de 7 000 000 €
 - Subventions : 800 000 € (minimum)
 - La TVA récupérée : 1 560 000 €
- Les investissements 2018 (83 453 €) ont été autofinancés

Le groupe scolaire : programmation et financement

Financement du Groupe Scolaire

Section	Réalisé 2018		BP 2019		BP 2020		BP 2021		Total	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Autorisation de programme	-	-								-
Crédits programmés	83 453		2 500 000		6 776 547				9 360 000	-
Emprunt				1 815 000		5 086 547			-	6 901 547
Emprunt FCTVA				420 000		1 140 000			-	1 560 000
Subventions				250 000		550 000			-	800 000
Remboursement FCTVA et emprunt FCTVA				15 000	420 000	420 000	1 140 000	1 140 000		15 000
Autofinancement		83 453							-	83 453
Totaux	83 453	83 453	2 500 000	2 500 000	7 196 547	7 196 547	1 140 000	1 140 000	9 360 000	9 360 000

Les investissements 2018 ont été réalisés sur le budget Ville par autofinancement

Le budget GRF

- La structure du budget GRF évolue à la fois au niveau du fonctionnement et des investissements.
- La cession des biens immobiliers réalisés ou en cours joue sur les revenus locatifs ainsi que sur les charges afférentes à ces biens.
- Un léger déséquilibre apparaît au niveau de fonctionnement et devrait se résorber dans les années à venir.
- Le programme de cession des biens se déroule comme prévu (en 2018, maisons Fouque et Méon et entrée Est de Trévoux en cours). Il se poursuivra au cours des années à venir pour des biens qui n'ont pas de caractère stratégique pour la commune.

Budget Loisirs et tourisme

- En 2017, une délégation de service public a été confiée à l'UCPA pour l'exploitation du site des Cascades.
- Les résultats financiers de 2017 n'ont pas été bons et la fréquentation de 2018 s'est avérée insuffisante par rapport à la climatologie ce qui augure mal du rendu des comptes de l'exercice.
- Au niveau du camping, l'exploitant a fait état de sa volonté d'acquérir le foncier afin de pouvoir conduire une évolution de cet établissement conforme au potentiel du site.
- Des réflexions devront être menées pour déterminer les meilleures solutions à apporter afin de sauvegarder les intérêts de la commune et permettre leur développement futur.
- En 2019 peu de changements sont à attendre au niveau du fonctionnement. En ce qui concerne les investissements, l'aménagement du secteur Grandchamp est à poursuivre ainsi que l'acquisition de terrains stratégiques.

Budget Développement

- Le budget Développement enregistre les opérations liées à la gestion des biens mis en location en dehors des réserves foncières.
- Les résultats sont excédentaires depuis plusieurs années et ce budget au niveau des investissements a vocation à dynamiser le centre historique de la commune en soutenant le développement d'un pôle d'artistes.

Stock de dette au 1/1/2019

STOCK DE DETTE TOUS BUDGETS

BUDGET	Capital restant dû au 01/01/2015	Capital restant dû au 01/01/2018	Capital restant dû au 01/01/2019	Annuités 2019 (capital + intérêts)
Ville	6 787 429	5 149 000	4 631 000	535 000
Gendarmerie et Réserves Foncières	1 981 440	1 272 000	1 076 000	182 000
Développement	649 549	184 000	169 000	20 000
Total	9 418 418	6 605 000	5 876 000	737 000